

SYNDICAT MIXTE GARONNE AMONT

BULLETIN D'INFORMATION N°8

Action 1.3 (PAPI) et 6.7 (PPG) Animation, sensibilisation

Le Syndicat Mixte Garonne Amont a souhaité, pour cette rentrée 2025, maintenir ses actions d'animation et de sensibilisation auprès des publics scolaires. Les interventions ont ainsi pu être réalisées et ont sensibilisé environ 300 élèves dans les six écoles suivantes :

- Saint-Martory
- Latoue
- Sauveterre-de-Comminges
- Bagnères-de-Luchon
- Lourdes-Barousse et Izaourt
- Soueich



Animation sur la commune de Latoue
- Projet de réhabilitation de la Noue

Ces animations ont ciblé plusieurs classes de primaire (du CP au CM2) et ont été structurées autour des deux thématiques principales suivantes :

- Le cycle de l'eau, les milieux aquatiques et le métier de technicien rivière.
- Le risque inondation (cause, conséquence, que faire en cas d'inondation, kit d'urgence)



Animation avec une classe
de Bagnères-de-Luchon

Action 3.3 : Crédit de passages à gué

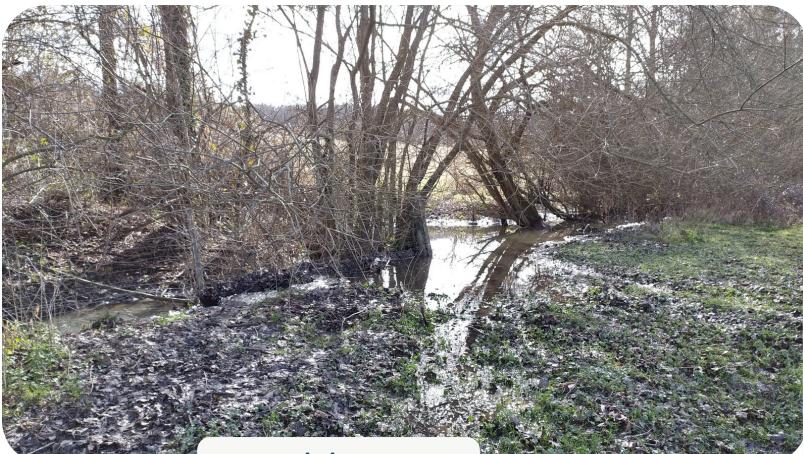
Deux passages à gués pour les bovins et les engins agricoles ont fait l'objet de travaux sur la commune de Cazeneuve-Montaut. Les deux sites sont situés sur des ruisseaux affluents de la Noue.

Le SMGA avait été contacté par les exploitants agricoles, et le SMGA a rencontré les propriétaires des parcelles en vue d'obtenir leur accord pour les travaux.

Les projets, notes techniques et dossiers réglementaires ont été réalisés par le SMGA, qui a ensuite mandaté une entreprise pour réaliser les travaux.

L'aménagement consiste à

- terrasser la descente
- poser des blocs d'enrochements dans le lit
- installer un géotextile routier
- recouvrir par des pierres concassées
- planter une clôture



avant travaux



Coût: 12530€ TTC

Financements : 80% Agence de l'Eau Adour Garonne, 20% SMGA

Notre territoire est parsemé de points d'abreuvements dans les cours d'eau, pour les bovins, équins et ovins. Souvent non aménagés, le bétail vient boire directement dans le lit de la rivière. Or le piétinement des berges par les troupeaux entraîne leur dégradation, et des apports importants de matières en suspension (boues, fèces) qui participent à la turbidité de l'eau et au colmatage du lit. La multitude de points non aménagés finit par altérer la qualité physico-chimique de l'eau.



après travaux



La descente aménagée dans le cours d'eau permet l'abreuvement des troupeaux et le passage à gué sans éroder les berges. Le lit du cours d'eau est préservé grâce à la stabilisation du fond du lit et des berges. La clôture met en défens le reste du cours d'eau.

après travaux

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise JU TP, sous maîtrise d'ouvrage du SMGA.

Action 3.3 : Création de passages à qué

Sur la commune de Troubat, le Syndicat Mixte Garonne Amont a réalisé en octobre 2025 des travaux sur un ruisseau affluent de l'Ourse en rive droite. L'objectif est de limiter la dégradation des berges liée au piétinement du bétail et d'améliorer la qualité du cours d'eau. Deux descentes aménagées ont été créées pour permettre l'abreuvement des troupeaux sans éroder le lit grâce à la stabilisation des berges et du fond du ruisseau.

Cette intervention s'inscrit dans les objectifs du PPG Garonne Amont 2024-2028, qui vise à accompagner les exploitants agricoles pour la mise en place de pratiques protectrices pour les milieux aquatiques, tout en maintenant l'activité d'élevage.



Point d'abreuvement - avant travaux

Pour compléter l'action, une clôture fixe électrifiée a été installée sur environ 375 mètres afin de mettre en défens le cours d'eau. Cette protection permet d'éviter la divagation des animaux dans le lit du ruisseau et contribue à la préservation des berges sur le long terme



Point d'abreuvement - après travaux

À terme, ces aménagements améliorent la qualité de l'eau, favoriseront la résilience du ruisseau et renforceront la durabilité des usages agricoles locaux.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Guillaume Reyes, sous maîtrise d'ouvrage du SMGA.

Coût de l'opération : 8 017 € HT.

Financement : **80% Agence de l'Eau Adour Garonne, 20% SMGA.**

Action 2.10 : Accompagnement des projets de création et/ou réhabilitation de points d'abreuvement en estives

Le SMGA propose une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) aux gestionnaires d'estive depuis 2023. Cette AMO consiste à accompagner les porteurs de projets tant sur l'aspect administratif que technique.



Zone humide fortement piétinée. Des têtards survivent dans les trous d'eau.

Une fois les abreuvoirs taris, les troupeaux vont aller s'abreuver directement dans les zones humides. Le piétinement par les animaux dégrade fortement ces milieux, et trouble les eaux de surface. En plus de l'impact négatif sur la végétation et les animaux inféodés à ces milieux, le bétail consomme une eau de qualité amoindrie, parfois porteuse de parasites.



Les estives ne sont pas épargnées par la raréfaction de la ressource en eau, avec un manteau neigeux qui s'étiole et des pluies estivales moins fréquentes. Les violents orages ne permettent pas à l'eau de s'infiltrer dans les sols, sauf au niveau des zones humides. Ces milieux, assez fréquents en montagne, agissent comme des éponges, et permettent une restitution des précipitations étalée dans le temps.



En 2025, 7 Groupements Pastoraux (GP) ont menés des travaux de création ou de réhabilitation de points d'abreuvement. Ils ont été accompagnés sur la totalité des démarches par le SMGA. La CATZH Pyrénées-centrales vient apporter son expertise pour identifier les milieux humides.

Les projets sont aidés jusqu'à 80% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, si les objectifs de préserver les milieux humides et la ressource en eau, sont respectés.

Action 2.3 : Crédit d'habitats aquatiques

Le Syndicat Mixte Garonne Amont a mené en septembre 2025 une intervention de restauration sur le Lys situé entre les communes de Castillon-de-Larboust et Cazeaux-de-Larboust. Plusieurs enrochements ont été retirés sur une centaine de mètres linéaires afin de redonner de la mobilité à la rivière et de diversifier les habitats aquatiques. Les blocs issus du démantèlement des enrochements ont été déposés sur les berges et dans le lit du cours d'eau, où ils créent des zones favorables à la truite fario et au Desman des Pyrénées.

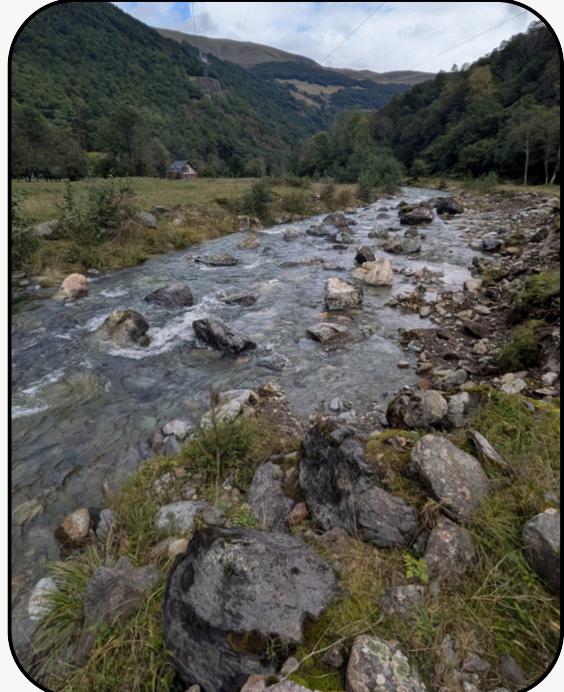
Les travaux réalisés par l'entreprise Pene et Fils TP ont été réalisés en dehors des périodes sensibles pour la faune. Cette action s'inscrit dans le programme de gestion 2024-2028 et vise à restaurer la dynamique naturelle du cours d'eau du Lys tout en préservant les usages de ce secteur très fréquenté.



Enrochement n°2 - avant travaux



Enrochement n°1 - après travaux



Enrochement n°2 - après travaux

Quelques chiffres

- 3 enrochements démontés pour un total de 100mètres de berge.
- 1 journée et ½ d'intervention.
- Coût de l'opération: 5 100 € HT
- Financé par l'**Agence de l'Eau Adour Garonne**, la **Région Occitanie** et le **SMGA**.

Action 2.3 : Crédit creation d'habitats aquatiques

Restauration hydromorphologique d'une portion de la Noue à Latoue (31800)

La Noue est une rivière de 44km, affluent de la Garonne, prenant sa source à Franquevielle. Historiquement, son lit a été rectifié et recalibré par les politiques successives d'aménagement des cours d'eau, et la Noue présente un tracé artificiellement rectiligne.

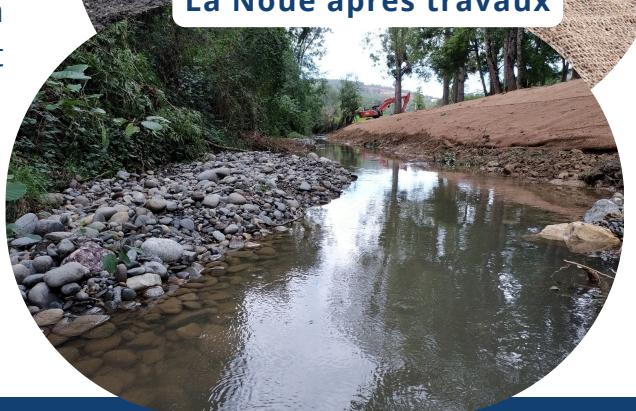
Les travaux de restauration ont été menés par l'entreprise SARL MONTIEUX ET FILS TRAVAUX pour le SMGA, et précédés d'une pêche de sauvetage par la Fédération de Pêche 31.



Ce manque de diversité morphologique, accentué par la faible dynamique naturelle du cours d'eau (peu de transport solide, crues rares), a engendré un milieu très homogène et pauvre en habitats pour la faune aquatique.

La Noue, une rivière fortement modifiée

- Un profil encaissé et recalibré du lit mineur constraint sur certaines portions par des enrochements libres.
- Une lame d'eau très faible notamment en étiage, lié aux précédents curages du lit mineur.
- Des faciès d'écoulements homogènes.
- Un matelas alluvial absent.
- Une ripisylve clairsemée.



Travaux réalisés

- Reprofilage de 154 mètres de berges : Les pentes ont été adoucies et stabilisées par une toile de coco biodégradable en attendant la végétalisation future.
- Diversification du lit de la rivière : Ajout de 91 m³ de sédiments, 48 blocs rocheux et 5 banquettes végétales pour recréer des habitats et varier les écoulements.
- Création d'un refuge à poissons : Une cache de 8 mètres de long a été aménagée sous la berge.



Recharge sédimentaire



Cache à poissons



Pour finir, la Brigade Verte du SMGA est venue replanter 300 arbres et arbustes sur les berges, pour reconstituer une ripisylve dense et diversifiée.

Coût de l'opération : 41 048,34 € HT.

Opération financée par : **Agence de l'Eau Adour Garonne, Région Occitanie, CD31, SMGA.**



ET DEMAIN ? LA NATURE VA REPRENDRE SES DROITS !

L'EQUIPE DU SYNDICAT MIXTE GARONNE AMONT

Président : Alain Fréchou

Directeur et chargé de projet GEMAPI : Régis Martinet

Responsable administrative : Nathalie Ader

Responsable pôle technique Prévention des inondations et rivières : Ségolène Duchêne

Technicienne Prévention des Inondations : Marie Sallebert

Responsables pôle technique Gestion des milieux aquatiques et zones humides : Elise Mazé

Technicien milieux aquatiques : Gaëtan Decool

Technicien rivières/Encadrants Brigade Verte : Théo Martial

Chef de projet Programme de Gestion Hydromorphologique : Théo Bulteau

Agents de la Brigade Verte



HÔTEL DE LASSUS - 6 RUE DU BARRY

31210 MONTREJEAU

TEL : 05 62 00 79 38

MAIL : CONTACT@SM-GARONNE-AMONT.FR

SITE INTERNET : [HTTPS://SM-GARONNE-AMONT.FR/](https://SM-GARONNE-AMONT.FR/)